

ÉCHANGE DE PROFESSEURS ET DE FORMATEURS

ProTandem organise des échanges individuels de professeurs de lycées professionnels et technologiques, de formateurs de centres de formation d'apprentis ainsi que de maîtres de stage et maîtres d'apprentissage en entreprise.

Ces échanges doivent permettre aux enseignants et formateurs d'approfondir leurs connaissances relatives à la formation professionnelle du pays partenaire; l'objectif est de renforcer la coopération pédagogique.

Les séjours sont décalés dans le temps pour que les participants puissent se rencontrer et travailler ensemble.

Le séjour, d'une durée allant de trois jours minimum à quinze jours maximum, est financé pour les professeurs de lycée et pour les maîtres de stage par le ministère de l'Éducation nationale et pour les formateurs des CFA ainsi que pour les maîtres d'apprentissage par le ministère du Travail.

Le participant sera remboursé de ses frais de voyage SNCF 2^e classe et percevra une indemnité journalière de 46,00 €.